



PLAN LOCAL
D'URBANISME

4.2- PLAN DE ZONAGE

Echelle 1 / 2000

Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Municipal de Marsilly
en date du 14/10/2013
approuvant le Plan Local d'Urbanisme
Le Maire

Cachet de la Mairie et
signature du Maire :



Approuvé le :

Révisé le :	Modifié le :	Mis à jour le :

Légende :

- N** Découpage en zone avec indication du type de zone
- Surface en eau
- Emplacement réservé avec numéro de l'opération
- ①* Elément paysager remarquable avec numéro d'identification
- + - Limite communale

Liste des emplacements réservés :

N°	Destination	Superficie	Bénéficiaire
1	Création d'un cheminement piéton et passage de réseaux	662 m²	Commune
2	Création d'un sentier et aménagement paysager	2 157 m²	Commune

